

-REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE-

**DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
DE LA WILAYA D'ORAN**

NIF 420029000031023

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE.

En application de l'article 65 alinéa 02 du décret présidentiel 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégation du service public , il est porté à la connaissance des entreprises ayant soumissionné à l'avis d'Appel d'Offres National ouvert avec exigence de capacités minimales N°10/DJS/2026, paru sur les quotidiens nationaux le 12/03/2026 relatif au projet : « : **REALISATION DE DEUX TERRAINS DE PROXIMITE A EL MAKKARI –ORAN**, que le marché est attribué provisoirement a l entreprises suivante :

Entreprise	Montant de la soumission (DA TTC)	Note Technique	Délais de réalisation
SNC SALHI DIAB &CIE 0002190084880330000	9 621 150.00 DA Offre moins disante	42,66 /60 points	Deux (02) Mois.

Les soumissionnaires, intéressées de prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières, sont tenus de se rapprocher du service contractant, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la première parution du présent avis d'attribution provisoire.

Les soumissionnaire qui contestent le choix opéré par le service contractant, peuvent introduire un recours auprès de la commission des marché publics de la wilaya d' Oran (Secrétariat général), dans les Dix (10) jours à compter de la première parution de l'avis d'attribution provisoire dans la presse Nationale écrite , la presse électronique et le BOMOP.